

# Salesforce va-t-il saboter la fusion Microsoft-LinkedIn ?

On savait que Marc Benioff n'avait pas digéré [le rachat de LinkedIn par Microsoft pour 26,2 milliards de dollars](#). Le CEO de Salesforce [avait proposé plus d'argent](#) pour acquérir le réseau social professionnel, mais s'était finalement fait éconduire.

Il semble que Salesforce n'ait pas dit son dernier mot dans cette affaire. En effet, selon nos confrères de *ZDnet*, le spécialiste du CRM en mode SaaS a demandé à l'Union européenne de s'opposer au rachat de LinkedIn par Microsoft. Et pour quel motif ? Cette fusion est jugée anti-concurrentielle et octroie un avantage injuste à Microsoft. [Un tweet de Marc Benioff](#) alerte la FTC (l'équivalent de l'Autorité de la concurrence aux Etats-Unis) et, en Europe, la commissaire en charge de la concurrence Margrete Vestager sur les intentions de Scott Guthrie, responsable du Cloud et de l'Entreprise chez Microsoft, pour évincer la concurrence.

Le directeur juridique de Salesforce, Burke Norton, entend bien dénoncer cette opération auprès de l'ensemble des régulateurs mondiaux. Un passage obligé dans le cadre d'une fusion de cette taille-là.

## **Garantir un accès aux données de LinkedIn**

*Selon le responsable, « le projet d'acquisition de LinkedIn par Microsoft est une menace pour l'avenir de l'innovation et la concurrence. En s'appropriant les données de plus de 450 millions de professionnels dans plus de 200 pays, Microsoft sera en mesure d'empêcher l'accès à ces données et ainsi obtenir un avantage concurrentiel injuste. Nous croyons que cette opération pose des problèmes de concurrence et de confidentialité et qu'ils doivent être examinés par les autorités de la concurrence et les régulateurs en charge de la protection des données de l'Union européenne et des États-Unis. Nous avons l'intention de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des régulateurs, législateurs ».*

La machine à lobbying est donc enclenchée, avec l'espoir moins de saboter la fusion que d'imposer des « remèdes » à Microsoft l'obligeant à garantir un accès des concurrents aux données de LinkedIn.

Le *New York Times* a rapporté que la Commission européenne n'a pas attendu le dépôt officiel de la demande d'approbation du rachat pour solliciter les commentaires des concurrents. De son côté, Bloomberg a indiqué que la demande d'examen du rachat par l'UE serait déposée au mois de novembre par Microsoft.

Si la firme de Redmond n'a pas commenté la position de Salesforce, elle rappelle par l'intermédiaire de son responsable juridique Brad Smith que « l'opération a déjà été autorisée aux Etats-Unis, au Canada et au Brésil ».

**A lire aussi :**

[Google et Salesforce font les yeux doux à Twitter](#)

[Salesforce va brancher une IA sur tous ses services Cloud](#)